

PLFSS 2019 : VERS UNE ÉTATISATION TOTALE DE LA SÉCU

Pour Force Ouvrière, le PLFSS 2019 ne bénéficiera ni aux actifs, ni à une protection accrue des personnes vulnérables. Au contraire, il déconstruit la solidarité et fragilise encore un peu plus notre modèle social.

En premier lieu, les excédents de la Sécu iront alimenter les caisses de l'État dès cette année : c'est un véritable hold-up car, oui, le gouvernement ne le dit pas vraiment, mais la Sécu sera excédentaire dès 2018. En 2020, l'étatisation des branches Maladie et Famille sera totale, le principe même d'excédents n'existera plus !

Ensuite, on demande aux travailleurs d'être solidaires envers les entreprises. La désocialisation des heures supplémentaires, mesure inégalitaire et incertaine, bénéficie en fait aux entreprises qui voient de nouveaux allègements de cotisation dépassant désormais les 50 milliards d'euros.

Autre nouveauté : la solidarité des travailleurs dissimulés envers les employeurs-fraudeurs : désormais, en cas d'infraction constatée de travail dissimulé, l'employeur pourra voir modulé son remboursement de cotisations non-versées. Cet « assouplissement des sanctions » peut intervenir quand bien même l'infraction est constitutive d'esclavage moderne ! Le PLFSS 2019 est ainsi en totale cohérence avec les ambitions du gouvernement de développer, dans notre société, l'ubérisation de l'économie et ses emplois précaires.

Ce que le gouvernement ne dit pas, c'est que la fiscalisation va permettre la fin des assurances sociales, reposant sur le principe de la solidarité des travailleurs pour leur secours mutuel et celui de leur famille. En contrepartie, il impose la « déprotection » des travailleurs par une « protection » publique, dite « universelle », mais de fait protectrice des finances de l'État et des marges des entreprises !

La Sécurité sociale vaut bien une grève ! Ce sera notamment le 9 octobre prochain.

Paris, le 2 octobre 2018

Serge Legagnoa, Secrétaire confédéral
Département de la Protection sociale collective
slegagnoa@force-ouvriere.fr – 01 40 52 83 94